



RILLIEUXLAPEPE.FR

BOÎTE À OUTILS

LE CV

[Le CV](#) doit être en lien avec l'offre à laquelle vous répondez, privilégiez une présentation claire et aérée. Il représente votre carte de visite, le recruteur va pouvoir en un clin d'œil détecter les infos les plus importantes de votre parcours personnel et de vos expériences professionnelles. Il doit aussi mettre en avant vos *compétences* et vos *centres d'intérêt*, n'oubliez pas d'indiquer vos engagements : bénévolat, stages, Chantiers Jeunes, Service Civique... Ces précisions sont toujours valorisantes et encore plus quand on n'a pas encore beaucoup d'expériences à son compteur !

Attention il y a des critères à respecter :

- ▶ Il doit tenir sur une page
- ▶ Il doit être synthétique
- ▶ Sans faute d'orthographe
- ▶ La photo n'est pas obligatoire, si vous voulez en mettre une, faites en sorte qu'elle soit de bonne qualité et que ayez une attitude sérieuse sur fond neutre (comme une photo d'identité plutôt que votre portrait à la plage avec l'océan en arrière-plan)

Ressources :

- [Comment rédiger son CV pour un job d'été](#)
- [Tuto CV : cet été, je taffe](#)
- [Vidéo qui explique les étapes clés de la création d'un CV bien rédigé](#)

LA LETTRE DE MOTIVATION

La lettre de motivation accompagne le CV, le complète et permet d'avoir un regard plus précis sur vos motivations. C'est important d'argumenter sur les raisons de votre candidature à ce poste en particulier. Montrer que vous avez fait des recherches sur l'entreprise que vous souhaitez intégrer car pour se démarquer il faut adapter sa lettre en fonction du job visé.

Comme le CV, elle doit être soignée, aérée et précise et tenir sur une page. Elle doit aussi tenir sur une page et ne doit pas comporter de fautes d'orthographe donc prenez le temps et relisez-là plusieurs fois. Enfin sachez que vous devez toujours la signer en bas à droite de la page.

- ▶ [Comment bien rédiger sa lettre de motivation ?](#)

L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Voici quelques bons conseils pour réussir son [entretien d'embauche](#) :

- ▶ Bien le préparer à l'avance, anticiper les questions que le recruteur pourra vous poser, noter les mots-clés de l'annonce pour faire vos recherches

- ▶ Être à l'heure, un retard enverra dès le départ un mauvais signal sur votre profil
- ▶ Penser à votre façon de vous exprimer, éviter les tics de langage comme ouais, genre... pour avoir un discours percutant
- ▶ Connaître l'entreprise, montrer votre intérêt et poser des questions appropriées
- ▶ Faire attention à votre look, un dress code et une posture adaptés renverront tout de suite une image positive

- ▶ [Comment bien préparer son entretien ?](#)
- ▶ [Les 5 questions les plus fréquentes en entretien](#)
- ▶ [Conseils vestimentaires pour le jour J](#)

MES DROITS

Un job est un emploi comme un autre. Vous avez les [mêmes droits et les mêmes devoirs](#) que les autres salariés. Il est possible de travailler dès l'âge de 16 ans, mais dans la réalité peu de secteurs permettent d'employer de jeunes mineurs. Les 18 ans et + seront privilégiés.

- ▶ L'animation recrute des animateurs de minimum 17 ans et de préférence stagiaire ou titulaire du diplôme du [BAFA](#), dans l'encadrement de groupes d'enfants (centre aéré, MJC, Centre Social...)
- ▶ Services à la personne (baby-sitting, aide pour faire les courses aux personnes âgées, jardinage...)
- ▶ Restauration rapide/vente (fast-food, boulangerie, marché...)

Lorsque vous êtes embauchés, vous devez signer votre contrat de travail qui assure votre rémunération. À la fin de chaque mois vous recevrez votre fiche de paie et votre salaire sera viré sur votre compte bancaire. Sur cette fiche sera indiqué le nom du poste que vous occupez dans l'entreprise, le nombre d'heures travaillées, le salaire brut sans la déduction des charges que chaque employeur se voit déduire, son salaire net celui que vous percevrez réellement sur votre compte.

Le droit du travail est plus contraignant pour les jeunes mineurs, ils ne peuvent pas travailler autant que les majeurs. Lorsque vous avez moins de 17 ans vous percevrez 80 % du SMIC et de 17 à 18 ans 90%. Le Salaire Minimum de Croissance est la base qui s'applique pour tout le monde, à compter du 1er janvier 2021, le montant du SMIC brut horaire est fixé à 10.25 €, soit 1 554.58 € mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.

[Objectif job d'été : 100 % fiche de paie](#)



ALLER PLUS LOIN

AVEC LE CRIJ

[Consultez le guide "trouver un job 2020"](#)

[Marque-page actualisé Trouver un job"](#)

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/forum-jobs-d-ete-2021/boite-a-outils-2127.html>